



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 AVRIL 2026**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 39

Mis en ligne le : 13/04/2026

L'an deux-mille vingt-six et le neuf du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. AMAR - Mme ATTAF - M. ROBERT - Mme CZURKA - M. MERSALI - Mme CUIILLIERE - M. IZACARD - Mme MIGLIOR - M. PIQUET - Mme ROVARINO - M. SAURA - M. SAHRAOUI - Mme NERSESSIAN - Mme RAFIA - M. RUFFIN - Mme CHAUVIN - Mme MARTINEZ - M. BENIHYA - M. SOW - Mme CHABROL - Mme BIRON - M. GUARDADO - M. MENGEAUD - Mme MORO - Mme MERAKCHI - M. COPPENS - M. GACHET - M. WAHARTE - M. GAUDE - Mme DEMOLON - M. BRAVI - Mme GIRAUD - Mme RAPETTO - Mme SIDOU - M. FARRUGIA

Pouvoirs : Mme BERTHOLLAZ à M. MERSALI / Mme NIETO à M. FARRUGIA / M. HANACHI à Mme CHABROL

Absents :

Secrétaire de séance : M. Joris COPPENS

MAJORATION CHEF LIEU DE CANTON DES INDEMNITES DE FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Acte : 4.5

Délibération n°26-44

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L2123-22,

Vu la délibération n°26-43 portant sur les indemnités de fonction des membres du Conseil municipal,

Considérant que Vitrolles conserve la qualité de chef-lieu de canton, une majoration au taux de 15% est applicable aux indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints,

Considérant qu'il y a lieu de délibérer distinctement sur le montant des indemnités de fonction des élus et sur l'application des majorations aux indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints,

Article 1 : La présente délibération applique la majoration sur les indemnités de fonction du Maire et de ses adjoints, conformément au tableau récapitulatif annexé.

Article 2 : les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur au 9 avril 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 31 voix Pour et 8 Abstentions (BRAVI Fabien / SIDOU Angélique / WAHARTE Stéphane / DEMOLON Cécile / GAUDE Alain / GIRAUD Amandine / GACHET Jean-Pierre / RAPETTO Stéphanie)

APPROUVE la majoration appliquée sur les indemnités du Maire, de ses 11 adjoints délégués et de son adjoint spécial délégué.

PRECISE que les crédits sont prévus dans le cadre du budget primitif de 2026,

IMPUTE la dépense au chapitre 65 du budget de la collectivité,

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à l'application de la présente délibération.

Le Secrétaire de Séance

J.COPPENS



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 13/04/2026

P. le Maire et par délégation
Le Directeur des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. HABASTIDA



VILLE DE VITROLLES

Direction des Ressources Humaines
Pôle Statut - Rémunération

Tableau Répartition Indemnités des élus avec majoration à compter du 9 avril 2026

VALEURS DE REFERENCE EN VIGUEUR AU 9 AVRIL 2026

Indice brut terminal de la fonction publique en vigueur depuis le 1er janvier 2024	1017
Indice majoré terminal de la fonction publique en vigueur	835
Valeur mensuelle du point en vigueur depuis le 1er juillet 2023	4,9216

ETAPE 1 : Calcul de l'enveloppe mensuelle

Eléments des calculs	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
Nombre	1	11	1	16	
% de calcul de l'indemnité mensuelle (tranche 20-49 000)	90,00 %	33,00 %	33,00 %	0 %	
Montant de l'indemnité mensuelle (tranche 20-49 000)	3 699,47 €	1 356,47 €	1 356,47 €	0,00 €	
Total enveloppe Mensuelle	3 699,47 €	14 921,20 €	1 356,47 €	0,00 €	19 977,15 €

ETAPE 2 : Ventilation de l'indemnité mensuelle

Eléments des calculs	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
% de variation de l'enveloppe mensuelle	-15,96 %	-29,48 %	-29,48 %		
Montant de la variation	-590,44 €	-4 398,77 €	-399,89 €		
Total enveloppe mensuelle après ventilation	3 109,04 €	10 522,43 €	956,58 €	5 389,09 €	19 977,15 €
Montant indemnité mensuelle après ventilation	3 109,04 €	956,58 €	956,58 €	336,82 €	

ETAPE 3 : Calcul de la majoration cantonale

Eléments des calculs	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
Montant indemnité mensuelle	3 109,04 €	956,58 €	956,58 €	336,82 €	
% de la majoration	15,00 %	15,00 %	15,00 %	0,00 %	
Montant de la majoration	466,36 €	143,49 €	143,49 €	0,00 €	
Montant indemnité mensuelle après majoration	3 575,39 €	1 100,07 €	1 100,07 €	336,82 €	
Total enveloppe mensuelle après majoration	3 575,39 €	12 100,80 €	1 100,07 €	5 389,09 €	22 165,35 €

Montants annuels

	Indemnité Maire	Indemnité Adjointes délégués	Indemnité Adjointes spéciaux	Indemnité Conseillers municipaux délégués	Enveloppe
Total indemnité annuelle	42 904,70 €	13 200,87 €	13 200,87 €	4 041,82 €	
Total enveloppe annuelle	42 904,70 €	145 209,56 €	13 200,87 €	64 669,13 €	265 984,26 €

Intitulé	Nom prénom	Montant indemnité mensuelle	Montant indemnité annuelle
Maire	M. Loïc GACHON	3575,39	42904,70
Adjoint au Maire délégué Ressources humaines / Sécurité, tranquillité publique, prévention de la délinquance	M. Daniel AMAR	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Aménagement et gestion des espaces publics	Mme Lalia ATTAF	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Education artistique et culturelle / Cinéma	M. Thomas ROBERT	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Solidarités, cohésion sociale	Mme Maryline CZURKA	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Développement économique, dynamique commerciale, emploi, formation, insertion	M. Malik MERSALI	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Enfance, éducation, protection des espaces naturels, biodiversité / Risques majeurs	Mme Nadine CUILIERE	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Vie associative, protection animale	M. Frédéric IZACARD	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Vie culturelle, relation aux citoyens / Patrimoine culturel, tourisme	Mme Martine MIGLIOR	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Urbanisme	M. Michel PIQUET	1100,07	13200,87
Adjoint au Maire délégué Finances et stratégie budgétaire	Mme Isabelle ROVARINO	1100,07	13200,87
Adjoint Spécial quartiers des Bords de l'Etang / Délégué Bâtiments communaux	M. Didier SAURA	1100,07	13200,87
Conseiller municipal délégué Programmation culturelle	M. Malik SAHRAOUI	1100,07	13200,87
Conseiller municipal délégué Loisirs extra scolaires et droit aux vacances pour tous	Mme Jin NERSESSIAN	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Médiathèques et lecture publique	M. Dominique SOW	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Communication, animation événementielle	Mme Anissa MERAKCHI	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Logement	Mme Roxane MORO	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Sports	Mme Annie BERTHOLLAZ	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué	M. Lionel GUARDADO	336,82	4041,82

Conseiller municipal délégué Associations patriotiques, devoir de mémoire	Mme Aure-Eline BIRON	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Santé, ville inclusive, handicap	M. Joris COPPENS	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Prévention, santé et sécurité au travail	Mme Isabella CHAUVIN	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Accès aux droits, lutte contre les discriminations / Commission d'accessibilité	M. Julien MENGEAUD	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Projet alimentaire territorial, restauration collective, agriculture	Mme Carole MARTINEZ	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Commande publique et achats durables	M. Jean-Luc RUFFIN	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Administration générale / Séniors	Mme Kadja RAFIA	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Politique jeunesse / Jumelage	M. Cyriaque HANACHI	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Petite enfance, parentalité	Mme Séverine CHABROL	336,82	4041,82
Conseiller municipal délégué Transition énergétique	M. Fouad BENIHYA	336,82	4041,82

